



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT PAYS 2024

CONGO

Impulser la transformation du Congo

par la réforme de l'architecture financière mondiale.





AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT PAYS 2024

CONGO

Impulser la transformation du Congo
par la réforme de l'architecture financière mondiale.



© 2024 Banque africaine de développement

Groupe de la Banque africaine de développement Avenue Joseph Anoma 01 BP 1387
Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

La note thématique pays 2024 sur le Congo a été préparée au sein du Complexe du Chef Economiste et Vice-présidence chargé de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances (ECVP), sous la direction et la supervision générale du Professeur Kevin C. Urama, Economiste en Chef et Vice-président, avec le soutien d'Amadou Boly (Assistant en Chef de l'Economiste en Chef) et d'Amah Marie-Aude Ezanin Koffi (Assistante de Direction).

La préparation de ce Rapport a été dirigée par Désiré Vencatachellum, Directeur principal, Département des économies-pays (ECCE), avec Marcellin Ndong Ntah (Lead Economist, ECCE) en tant que Responsable de la gestion du projet, le soutien informatique d'Abir Bdioui (Consultante, ECCE), et le soutien administratif de Tricia Effe Baidoo (Assistante d'Equipe, ECCE). Le Rapport thématique du Congo a été rédigé par Antoine-Marie Tioyé Sié, Economiste pays principal, sous la supervision de Hervé Lohoues, Economiste régional en Chef pour l'Afrique centrale (RDGC) et chef de division par intérim, Division des économistes pays 2 (Afrique de l'Est, Afrique australe, et Nigeria).

L'équipe remercie (i) l'Equipe-pays du Congo dirigée par Serge M. N'Guessan, Directeur Général, RDGC ; Solomane Koné, Directeur Général Adjoint, RDGC ; (ii) le Département des politiques macroéconomiques, des prévisions et de la recherche (ECMR), dirigé par Abdoulaye Coulibaly, Responsable-direction ; (iii) le Département des pays en transition dirigé par Yero Baldeh, Directeur, (iv) le Centre africain de gestion et d'investissement en ressources naturelles, dirigé par Désiré Vencatachellum, Responsable-direction ; et (v) la Division des politiques macroéconomiques et de la soutenabilité de la dette dirigé par Anthony Simpasa, Chef de division ; pour leurs contributions.

Les données figurant dans ce Rapport ont été compilées par le Département des statistiques, dirigé par Babatunde Samson Omotosho, Directeur, avec une contribution significative de Louis Kouakou (Chef de la division des Statistiques économiques et sociales, Département des statistiques), Ben Paul Mungyereza (Chef de la division du Renforcement des capacités statistiques, Département des statistiques), Anouar Chaouch (Statisticien supérieur de la Division 1 du Département des statistiques) et Stéphane Hauhouot (Assistant statistique, de la Division 1 du Département des Statistiques).

Les commentaires formulés dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçus de Olivier Bégué, Économiste pays principal pour le Sénégal ; Philippe Dominique Tous, Chargé principal des ressources naturelles (pêche) au Département des ressources naturelles ; Adamon Ndungu Mukassa, Économiste principal de la recherche, ECMR.1. Les commentaires de l'Equipe-pays ont été reçus de Célestine Mengue, Chargée supérieure de l'agriculture et du développement rural, AHAI3/RDGC ; Emmanuelle Moussa, Stagiaire ECCE1-LICG ; Yossa Thaddé, Consultant Genre, AHGC1. Le Professeur Sylvain Eloi Dessy, Département d'économie, Université Laval - Canada a contribué, à titre d'évaluateur externe.

La couverture du rapport s'inspire d'une maquette générale réalisée par Laetitia Yattien-Amiguet et Justin Kabasele du service des relations extérieures et de la communication de la Banque. La révision a été effectuée par le Département des Services Linguistiques de la Banque (TCLS), et la mise en page par Lagence Creativ.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	4
LISTE DES ABRÉVIATIONS	8
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	10
INTRODUCTION GÉNÉRALE	12
1. PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU CONGO	14
Messages clés	14
Introduction	15
1.1. Performances de croissance	15
1.2. Autres développements macroéconomiques et sociaux récents	15
1.3. Perspectives macroéconomiques et risques	16
1.4. Options de politiques pour favoriser une croissance forte et résiliente ; Soutenir la stabilité macroéconomique et la transformation économique	16
2. BILAN DES PROGRÈS DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DU CONGO	20
Messages clés	20
Introduction	21
2.1. Performances économiques et transformation structurelle au Congo	21
2.1.1. Performances économiques historiques	21
2.2. Transformation structurelle du pays : Moteurs, goulets d'étranglement, opportunités.	22
2.2.1. Transformation structurelle économique du Congo	23
2.2.2. Décomposition de la productivité du travail : changements structurels	24
2.2.3. Croissance des revenus et des emplois grâce à l'exportation de services	25
2.2.4. Principaux obstacles à une transformation structurelle rapide	25
2.2.5. Facteurs d'accélération de la transformation structurelle	27
2.3. Financements pour accélérer la transformation structurelle du Congo: Engagement du pays et Coût	30
2.3.1. Plan National de Développement et changement structurel	30
2.3.2. Besoins de financement et gap de financement pour accélérer la transformation structurelle au Congo	31
2.3.3. Comblant le déficit de financement par la mobilisation des ressources intérieures	31
2.4. Conclusion et recommandations de politiques	33
3. FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE AU CONGO : LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE MONDIALE	36
Messages clés	36
Introduction	37
3.1. Position du Congo sur la nécessité de réformer l'architecture financière internationale	37
3.2. Mobiliser des ressources supplémentaires pour la transformation structurelle du Congo	38
3.3. Adresser la question de la dette	38
3.4. Financement de l'action climatique	39
3.5. Conclusion et recommandations de politiques	40
RÉFÉRENCES	43

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1.	Taux de croissance du PIB réel	22
Figure 2.2.	Taux de croissance du PIB réel par tête	22
Figure 2.3.	Évolution de l'emploi par secteur d'activité	23
Figure 2.4.	Principales caractéristiques de transformation structurelle du Congo, 2021	23
Figure 2.5.	Croissance agrégée de la productivité du travail au Congo par secteur, 1991-2019	24
Figure 2.6.	Evolution de la décomposition de la productivité de travail en Afrique	24
Figure 2.7.	Les exportations du Congo en 2010 et 2021	26
Figure 2.8.	Estimation des besoins de financement annuels et du gap de financement pour accélérer la transformation structurelle au Congo d'ici 2030 et 2063 (Millions USD)	31
Figure 2.9.	Estimation des besoins de financement annuels pour accélérer la transformation structurelle au Congo d'ici 2030 et 2063	32
Figure 2.10.	Élargissement nécessaire de l'assiette fiscale (ratio impôts/PIB) pour combler le déficit de financement annuel estimé pour les pays africains	32
Figure 3.1.	Structure de la dette (en % du PIB)	39

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Indicateurs macro-économiques	16
-------------------	-------------------------------	----

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1.1.	Impact du resserrement des conditions financières internationales	17
Encadré 2.1.	Tirer les leçons des expériences non réussies en matière de soutien à la croissance et à la transformation structurelle	25
Encadré 2.2.	Soutien de la Banque à la transformation économique du Congo	30

LISTE DES ABRÉVIATIONS

APD	Aide publique au développement
API	Agence pour la promotion des investissements
BAD	Banque africaine de développement
BDEAC	Banque de développement des États de l'Afrique centrale
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
BM	Banque mondiale
BMD	Banque multilatérale de développement
CCBC	Commission Climat du Bassin du Congo
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CPDN	Contribution prévue au niveau National
DGF	Direction générale de la forêt
ECCE	Département des économistes pays
ECST	Département des Statistiques
E2C	Énergie électricité du Congo
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FAT/PRI	Fonds d'assistance technique pour les pays à revenu intermédiaire
FFBC	Fonds forestier pour le Bassin du Congo
FIGA	Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement
FMI	Fonds monétaire international
GES	Gaz à effet de serre
ICV	Indice de croissance verte
IDE	Investissement direct étranger
IFD	Institutions financières de développement
WDI	Indicateurs du développement dans le monde
MEF	Ministère de l'économie forestière
ODD	Objectif de développement durable

PAPP	Plan d'amélioration de la performance du portefeuille
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PEA	Perspectives économiques en Afrique
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PND	Plan national de développement
PNA	Plan national d'adaptation
PNAE	Plan national d'action pour l'environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPP	Partenariat public-privé
PTF	Partenaire technique financier
RCA	République centrafricaine
SIGFIP	Système intégré de gestion des finances publiques
USD	Dollar des États-Unis d'Amérique

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Après cinq années de récession économique, la reprise de la croissance économique au Congo amorcée en 2021 se consolide. En effet, à la faveur de la remontée des cours du pétrole en 2022 et des audacieuses mesures de réformes économiques et financières engagées, l'économie a retrouvé la voie de la croissance avec des taux de 3,9 % en 2023 et 1,7 % en 2024. Avec la production attendue du pétrole et du gaz à partir de 2024, le pays est appelé à connaître une nouvelle trajectoire de son dynamisme économique.

Depuis les années 1990, la structure de l'économie n'a pas fondamentalement changé et le processus de réaffectation des emplois s'oriente davantage vers le secteur des services qui a connu une baisse structurelle de productivité. La structure de l'économie repose sur les secteurs secondaire (45,3 % du PIB) et tertiaire (47,1 % du PIB en moyenne), le secteur primaire ne représentant que 7,6 % du PIB. L'évolution de l'emploi confirme une tertiarisation de l'économie congolaise, alors que les réalisations des nouvelles industries ne compensent pas encore les pertes dans les industries traditionnelles. La transformation structurelle en cours est plus menée par le développement des branches telles que les télécommunications et les services financiers que par un développement industriel.

L'obstacle majeur à la transformation structurelle demeure non seulement le financement, mais aussi la qualité de la gouvernance des politiques publiques et des institutions. En plus des efforts à faire pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures, le Congo devrait aussi valoriser son important capital naturel pour générer des ressources additionnelles et l'inclure dans la comptabilité nationale.

Le Congo aura de dépenser 932,3 millions d'USD par an jusqu'en 2030 pour accélérer son processus de transformation structurelle. Les principales recommandations pour accélérer la transformation structurelle au Congo concernent : le renforcement de la gouvernance, le renforcement du climat des affaires et la promotion du secteur privé, le développement des infrastructures de base, l'investissement dans le capital humain.

Le Congo pourrait également mettre à contribution les envois de fonds de sa diaspora. En 2021, le pays a enregistré 78,32 millions d'USD au titre de ces envois de fonds (BM, WDI).

La lutte contre les changements climatiques doit être suffisamment financée. Les investissements dans l'adaptation des infrastructures au changement climatique peuvent atténuer l'augmentation des inégalités due aux chocs de productivité induits par le changement climatique. En effet, une catastrophe naturelle non résolue entraînerait dans la longue des pertes plus importantes en termes de PIB (jusqu'à 2,4 % la première année) et de bien-être et/ou augmenterait la dette publique (jusqu'à 10 % du PIB à long terme).

Le financement de la croissance et du développement au Congo est fortement contraint eu égard à la situation de surendettement du pays qui affecte la viabilité des finances publiques. Toute chose qui handicape la mobilisation des ressources à travers l'architecture financière internationale actuelle. La construction des infrastructures, à travers le financement extérieur, voir des prêts gagés sur des ressources pétrolières, a entraîné une hausse significative de la dette publique qui a augmenté de façon accélérée passant de 20 % du PIB en 2010 (année d'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE) à 98,4 % en 2023, après un pic de 120 % du PIB en 2017. La perception du risque pays induit par les règles actuelles de l'architecture financière internationale rend difficile la

mobilisation de nouveaux financements.

Les réformes en cours dans l'architecture financière mondiale pourraient augmenter sensiblement le financement de la transformation structurelle au Congo. Le pays peut profiter de ces réformes pour mobiliser plus de ressources extérieures. Les réformes en cours concernent : le recyclage des DTS par le biais des banques multilatérales de développement (BMD), l'annulation des accumulations d'arriérés potentiels, la réduction de la prime de risque sur les emprunts souverains, encore très élevée, et la réforme du système mondial de notation de crédit. Il importe que ces réformes tiennent compte des besoins spécifiques de l'Afrique et améliorent sa représentation au sein des institutions de Bretton Woods.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La République du Congo, qui s'est hissée au rang de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure grâce à d'importantes recettes pétrolières engrangées pendant la décennie 2000-2010, a connu une forte récession sur la période 2015-2020. La volatilité des prix mondiaux du pétrole et d'autres matières premières, ainsi que la baisse de la production de pétrole et des investissements nouveaux ont plombé la dynamique de sa croissance. Dans le sillage de l'effondrement des prix des matières premières en 2014, l'économie s'est contractée de -1,7 % en moyenne annuelle, entraînant une détérioration des finances publiques et de l'endettement, ce qui a mis le pays en situation de surendettement. Avec la remontée des prix mondiaux du pétrole au cours des trois dernières années et les efforts déployés pour stabiliser la situation budgétaire, la reprise de l'économie observée en 2021 (1,5 %) est en consolidation en 2023 (3,9 %). Bien que la situation macro-fiscale du pays se soit améliorée, elle reste fragile face à un besoin de financement de plus en plus important.

La forte concentration de l'économie autour du secteur pétrolier et sa forte vulnérabilité aux chocs exogènes reflètent sa faible transformation structurelle. Et bien que le pays ait connu une croissance économique régulière, plus de 3,3 % par an entre 2000 et 2009 et 2014, les inégalités sont restées fortes, avec un coefficient de Gini de 0,46 et un taux de pauvreté estimé à 46,4 % en 2022.

Des lacunes persistent dans la gouvernance des recettes pétrolières et gazières, ainsi que dans l'environnement des affaires, ce qui entrave la capacité du pays à attirer les investissements, à créer des emplois et à faciliter les échanges en vue de réaliser une croissance durable et soutenue résiliente aux changements climatiques qui affecteraient la productivité du travail et de l'économie.

Des réformes structurelles sont nécessaires pour prévenir le déclin économique à long terme en diversifiant les moteurs de la croissance et en renforçant la viabilité budgétaire à travers des efforts de mobilisation des recettes intérieures et une plus grande efficacité en matière de dépenses publiques et de gestion de la dette.

Le Plan national de développement 2022-2026 appelle à une transformation économique stratégique afin de réduire la vulnérabilité et de promouvoir une croissance inclusive et durable. Or, le Congo est aujourd'hui confronté à un manque de ressources alors qu'il doit répondre à la demande d'une population croissante et de plus en plus jeune. Ainsi, assurer une croissance durable et diversifiée tout en réduisant le surendettement constitue une priorité absolue, avec l'implication du secteur privé, de la communauté internationale et des institutions financières internationales dont le cadre et les modalités d'intervention ont besoin d'être réformés.

L'objet du présent rapport est d'analyser le processus de transformation structurelle du Congo et comment il pourrait être mieux financé à travers une réforme de l'architecture financière internationale. La suite du rapport se présente comme suit : le chapitre 1 analyse de la situation macroéconomique récente et les perspectives ; le chapitre 2 examine le processus de transformation structurelle du Congo et son besoin de financement ; le chapitre 3 présente la nécessité de réformer l'architecture financière internationale pour mieux financer la transformation structurelle au Congo.

PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU CONGO

1

MESSAGES CLÉS

- La croissance de l'économie s'est renforcée à 3,9% en 2023 contre 1,7% en 2022, après six années de récession économique.
- Le taux d'inflation en 2023 s'est établi à 4,1%, contre 3,3% en 2022, portée par plusieurs déterminants aussi bien internes (réforme de la politique de subventions aux produits pétroliers), qu'externes (hausse des prix des produits de base due aux perturbations des chaînes d'approvisionnement résultant du conflit Russo-Ukrainien).
- Pour l'exercice 2023, le solde budgétaire ressort excédentaire de 4,2% du PIB, contre un excédent de 8,6% en 2022, grâce à la discipline budgétaire et à des réformes majeures telles que la réduction des subventions aux entreprises pétrolières et l'augmentation de 30% des prix des carburants à la pompe. Toutefois, le solde primaire reste déficitaire de 3,4% du PIB en amélioration de 3,4 points de pourcentage par rapport à 2022.
- La dette publique demeure élevée avec un ratio d'endettement public de 98,4% du PIB à fin 2023, tout en étant jugée viable par le FMI. Néanmoins, le pays est en situation de surendettement.
- Le solde du compte courant est excédentaire avec un solde de 3,5% en 2023 contre un excédent de 18,5% en 2022 compte tenu de l'alourdissement de la facture des importations.
- Les perspectives macroéconomiques restent bonnes, avec une croissance économique qui devrait s'accélérer en 2024 et 2025 pour atteindre respectivement 4,3% et 4,4%, sous l'effet du dynamisme des secteurs pétrolier et gazier, qui connaissent un regain d'investissements.
- Assurer une croissance durable tout en réduisant le surendettement constitue une priorité absolue.

Introduction

Ce chapitre 1 passe en revue les performances économiques du Congo en 2022 et 2023 et les perspectives macroéconomiques sur la période 2024-2025. Il évalue les tendances, entre autres, des principaux indicateurs macroéconomiques, des politiques budgétaires et monétaires, ainsi que les changements dans les flux financiers nationaux et internationaux, l'investissement et la dette publique. Le chapitre examine également les facteurs de risques pouvant influencer sur les perspectives et propose des options de politiques pour favoriser une croissance forte et résiliente aux chocs qui continuent à secouer l'économie du pays, et soutenir la stabilité macroéconomique et la transformation économique.

1.1. Performances de croissance

Croissance économique. En 2023, la reprise de l'économie congolaise s'est renforcée, avec une croissance de 3,9 % comparé à 1,7 % en 2022. Du côté de l'offre, cette performance est tirée par la bonne tenue du secteur pétrolier (1,4%) résultant du niveau élevé du prix de pétrole, et du secteur non pétrolier (+2,8 %), avec un bon dynamisme du secteur agricole (+5,7 %, surtout de l'agriculture vivrière). Du côté de la demande, la croissance a été soutenue par la consommation nationale (+5,6 %), l'apurement des arriérés de l'État, ainsi que les dépenses publiques d'investissements (+6,6 %).

1.2. Autres évolutions macroéconomiques et sociales récentes

Politique monétaire, inflation et taux change. Le taux d'inflation national s'est situé pour l'année 2023 à 4,3 % contre 3 % en 2022, niveau supérieur au seuil du critère de convergence de la CEMAC. Cette inflation a été portée par plusieurs déterminants aussi bien internes (réforme de la politique de subventions aux produits pétroliers), qu'externes (hausse des prix des produits de base à la suite des perturbations des chaînes d'approvisionnement résultant des chocs géopolitiques en cours dans le monde). En matière de politique monétaire, la BEAC a intensifié ses efforts visant à contenir l'inflation et à soutenir

l'ancrage du taux de change. Elle a, successivement en 2022 et 2023, relevé ses principaux taux directeurs à savoir le taux d'appel d'offres (4% en mars 2022, 4,5 % en septembre 2022 et 5 % en avril 2023) et le taux de facilité de prêt marginal (5,75 % en mars 2022, 6,25 % en septembre 2022 et 6,75 % en avril 2023). Néanmoins, le taux de change effectif réel des pays de la CEMAC a augmenté au cours de l'année écoulée, reflétant l'appréciation du franc CFA par rapport au panier de devises des partenaires commerciaux. Au niveau financier, les crédits à l'économie ont progressé de 17,2 % et les créances en souffrance sont ressorties en légère hausse de 1,4 % en 2023.

Soldes budgétaires et dette publique. Le pays a enregistré un excédent budgétaire de 4,2 % du PIB en 2023 contre 8,9 % en 2022, grâce à la discipline budgétaire et au cours élevé du pétrole. Le solde primaire hors pétrole est passé de -6,8 % du PIB en 2022 à -3,4 % du PIB en 2023, en amélioration donc, grâce à la réduction des subventions pétrolières directes aux entreprises publiques du secteur de l'énergie et à la hausse des prix de détail des carburants de 30 %. Cela a permis de dégager plus de ressources pour assurer le paiement du service de la dette qui est passé de 35,1% du PIB en 2022 à 33,9 % du PIB en 2023. Le taux d'endettement public, ressorti à 98,4 % du PIB en 2023 contre 92,5 % en 2022, est jugé viable par le FMI. Toutefois, le Congo est toujours considéré comme étant en situation de « surendettement » en raison de l'accumulation récurrente d'arriérés extérieurs temporaires, et de la restructuration non achevée des arriérés intérieurs.

Solde courant extérieur et flux de financements. Le solde courant est ressorti excédentaire à 3,5 % du PIB en 2023, en baisse, toutefois de 15 points de pourcentage, en lien avec le recul de l'excédent de la balance commerciale consécutif à l'alourdissement de la facture des importations. Au niveau financier, les créances en souffrance sont en légère hausse de 1,4 % en 2023. Les réserves de change ressortent à 2,6 mois d'importations contre de 1,5 mois en 2022.

Tableau 1. Indicateurs macro-économiques							
	2019	2020	2021	2022	2023(e)	2024(p)	2025(p)
Taux de croissance du PIB réel	1,1	-6,3	1,5	1,7	3,9	4,3	4,4
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-1,3	-8,6	-0,8	-0,6	1,6	2,1	2,1
Inflation	2,2	1,4	2,0	3,3	4,1	3,4	3,2
Solde budgétaire (% PIB)	4,3	-1,1	1,6	8,9	4,2	4,0	2,6
Solde primaire hors pétrole (en %PIB)	-15,2	-17,2	-14,9	-6,8	-3,4	-2,3	2,1
Compte courant (% PIB)	0,4	-0,1	11,9	18,5	3,5	3,2	2,3
Population totale (millions)	5,6	5,7	5,8	6,0	6,1		
Espérance de vie à la naissance (ans)	62,7	63,8	63,5	63,1	63,3		

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prédictions (p). Département des Statistique de la BAD, avril 2024

Pauvreté et indicateurs sociaux. La récession économique prolongée a affecté les conditions de vie des populations et exacerbé les inégalités. Selon les estimations des autorités et de la Banque mondiale, le taux de pauvreté a légèrement baissé pour atteindre 46,4 % en 2023 contre 52,5 % en 2021, avec un niveau de chômage de 21,8 %. Les inégalités restent marquées avec un indice de Gini de 0,489 (BAD 2024), plaçant le Congo parmi les pays ayant une disparité remarquable entre les femmes et les hommes sur le continent. Alors que la dimension sociale (1,03) semble être plus forte, le pays obtient des scores faibles sur les dimensions économique (0,509) et autonomisation et représentation (0,131), ce qui réduit considérablement son score global. Au plan du développement humain, le Congo occupait la 153e place mondiale avec un indice moyen de 0,571 en 2021 contre 0,590 en 2015.

1.3. Perspectives macroéconomiques et risques

La croissance devrait s'accélérer en 2024 et 2025 pour atteindre 4,3 % et 4,4 % respectivement grâce à l'augmentation attendue de la production pétrolière et gazière (2 millions de tonnes par an contre 600 milles tonnes en 2023), des investissements prévus dans le secteur gazier, et à l'apurement planifié des arriérés de l'État envers les opérateurs économiques nationaux. L'inflation devrait connaître une baisse pour se

situer à 3,4 % en 2024, légèrement au-dessus de la norme communautaire, en prévision d'un meilleur approvisionnement du marché national en denrées alimentaires. L'excédent budgétaire devrait s'établir à 4 % du PIB en 2024 et à 2,6 % en 2025, grâce à l'amélioration des recettes, et être financé en partie par l'émission de titres publics sur le marché régional. La balance courante devrait rester positive et atteindre 3,2 % du PIB en 2024 et 2,3 % en 2025, grâce à l'augmentation des exportations de pétrole et de gaz.

Ces performances économiques restent toutefois sujettes à certains risques, tels que la persistance de l'insécurité dans la sous-région, la volatilité de la production et des prix du pétrole consécutive aux politiques restrictives de l'OPEP+ qui affecteront le cours et l'offre du pétrole ; la hausse des prix des denrées alimentaires et les conditions climatiques défavorables.

1.4. Options de politiques pour favoriser une croissance forte et résiliente ; Soutenir la stabilité macroéconomique et la transformation économique

Il est important pour le gouvernement de poursuivre ses efforts de consolidation budgétaire en rationalisant les exonérations fiscales et les subventions du secteur de l'énergie, tout en maîtrisant les dépenses de prestige. Aussi, il urge d'assurer la sou-

Encadré 1.1. Impact du resserrement des conditions financières internationales (Canaux de transmission)

Le Congo n'est pas épargné par les mutations et le resserrement des conditions financières, accélérés par divers chocs, notamment géopolitiques, qui ont poussé la plupart des banques centrales, à l'instar de la Réserve fédérale et de la Banque centrale européenne, dont les taux directeurs ont été portés respectivement de 0 % en mars 2022 à une fourchette de 5,25-5,50 % en avril 2024, et de 0 % en mars 2022 à 4,5 % en mars 2024, afin de stabiliser les prix et de soutenir la croissance économique. Ainsi, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a augmenté le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) en le portant de 4 % en mars 2022 à 5 % en mars 2024.

Relativement au marché international des capitaux, après le succès de l'émission de 478 millions de dollars d'eurobond en 2007, le Congo n'a plus renouvelé l'expérience, en raison du problème de la viabilité de la dette et du défaut de paiement qui a entraîné la dégradation de sa note souveraine par les agences de notation.

Face donc aux conditions difficiles de mobilisation des ressources extérieures et à la baisse des IDE, le Congo a de plus en plus recours au marché financier régional des titres à l'instar des autres pays de la CEMAC. Le recours accru de ces derniers au marché financier régional a entraîné un renchérissement des coûts d'emprunt sur ce marché. Les taux d'intérêt moyens des émissions de titres publics du Congo à échéance d'un an en 2022 et 2023 sont les plus élevés : i) 7,62 % et 8,16 %; ii) Cameroun (3,61 % et 6,93 %); et iii) Gabon (7,53 % et 7,21 %). Ceci a pour conséquence d'alourdir le fardeau de la dette intérieure et de provoquer une accumulation des arriérés intérieurs qui peut contribuer à une perception du risque de crédit défavorable, pouvant affecter le prix des transactions et les conditions de financement.

Face donc à un environnement où les écarts de financement du développement restent importants et les conditions de financement serrées, une redéfinition des priorités des dépenses budgétaires devrait être privilégiée afin de réorienter les dépenses vers des projets d'investissement public favorisant la croissance. Aussi, il sied de promouvoir un environnement des affaires favorable pour stimuler les investissements nationaux et étrangers.

tenabilité de la dette en réduisant le déficit primaire et en privilégiant le recours aux prêts concessionnels. Dans un environnement sous-régional relativement stable, la politique monétaire de la Banque centrale devra poursuivre le resserrement monétaire en 2024 pour favoriser la maîtrise de l'inflation.

Des réformes structurelles sont également nécessaires pour stimuler la croissance. Il s'agit entre autres de :

- Résoudre la question des arriérés intérieurs qui augmentent une dette déjà très élevée et qui déteignent sur la vie des entreprises privées ;
- Continuer à engager des réformes en matière de gestion financière publique, notamment en ce qui concerne la formulation et l'exécution du budget, les contrôles et la gestion active de la trésorerie, ainsi que l'amélioration du système de gestion finan-

cière. À cet égard, la mise en œuvre du SIGFIP est censée jouer un rôle déterminant ; la budgétisation sensible au genre engagée ces dernières années contribuera à allouer plus de ressources à l'autonomisation des femmes et à leur participation au développement ;

- Soutenir les investissements dans les infrastructures de transport, d'énergie et dans le secteur agricole et agroindustriel afin que ces secteurs contribuent à la diversification de l'économie ;
- Renforcer la gouvernance économique et financière et le développement du capital humain.
- Assurer une transition structurelle importante des activités pétrolières vers les activités non pétrolières avec l'augmentation de l'agriculture, de l'industrie non pétrolière et de l'expansion des services ;

- Augmenter la productivité grâce à l'amélioration de l'accès à Internet, à la numérisation des services, à l'électricité, à l'amélioration de la formation et de l'éducation et aux réformes de l'environnement des entreprises ;
- Augmenter les investissements privés, notamment pour accroître la production et la commercialisation en améliorant l'environnement des affaires.

BILAN DES PROGRÈS DE LA TRANSFORMA- TION STRUCTURELLE DU CONGO

2

MESSAGES CLÉS

- **La distribution de l'emploi entre les secteurs de l'économie de 1991 à 2021 révèle un repli de la part de l'agriculture (de 43,3 % en 1991 à 33,5 % en 2021) et de l'industrie (25,7 % en 1991 à 21,5 % en 2021) au profit des services dont la productivité a baissé au cours de la période.**
- **Les besoins de financement du Congo pour accélérer la transformation structurelle sont estimés à 932,3 millions d'USD par an d'ici 2030 (3,9 % du PIB de 2024) et à 163,2 millions d'USD par an d'ici 2063 (0,69 % du PIB de 2024), principalement pour les secteurs de l'éducation et des infrastructures routières et énergétiques.**
- **Le déficit de financement pour accélérer la transformation structurelle est estimé à 536,1 millions d'USD pour l'échéance 2030 (soit 3,9 % du PIB) et 93,8 millions d'USD pour l'échéance de 2063 (0,7 % du PIB).**
- Pour combler le déficit de financement estimé, **le Congo devra accroître ses recettes fiscales de 3,7 % d'ici 2030 et de 0,65 % d'ici 2063.**
- **Les difficultés du Congo pour passer de statut de pays exportateur de produits bruts (pétrole et bois) à celui de pays exportateur d'autres produits élaborés et à valeur ajoutée plus élevée entravent son processus de transformation structurelle.**
- Le sous-investissement dans le capital humain limite la productivité de la main-d'œuvre.

Introduction

Ce chapitre passe en revue les progrès récents réalisés dans la transformation économique au Congo, tente d'identifier ses principales tendances et de décrire ses caractéristiques, ainsi que d'estimer les besoins de financement pour accélérer la transformation structurelle. Il s'agit à la fois d'une perspective historique et d'une approche prospective de la transformation structurelle, consistant à comparer les performances du Congo avec celles de l'Afrique et d'autres pays comparables et à en tirer des enseignements pour l'avenir. Le chapitre examine également les déterminants socio-économiques, financiers, de gouvernance et exogènes de la transformation structurelle du Congo, ainsi que les besoins et les déficits de financement, dans le but de mettre en évidence les principaux facteurs et d'orienter à la fois l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et les opportunités d'investissement dans plusieurs domaines prioritaires en vue de placer le pays sur la voie d'une transformation structurelle réelle.

2.1. Performances économiques et transformation structurelle au Congo

2.1.1. Performances économiques historiques

La politique économique a connu plusieurs orientations depuis l'indépendance, en phase avec l'idéologie des régimes politiques que le pays a connus. Le modèle de croissance et les performances économiques permettent donc de distinguer essentiellement trois grandes phases.

La période 1980 à 1989 est dominée par la découverte et l'exploitation des hydrocarbures. En effet, avec l'entrée du Congo dans l'ère pétrolière, la croissance des revenus pétroliers a permis au pays de financer des projets de développement à grande échelle. Cela a rendu possible la reconfiguration de la structure de l'économie nationale. La production et l'exportation des hydrocarbures ont évincé les secteurs d'activité non-pétroliers, réduisant

ainsi la base productive. Cependant, sous l'effet d'une instabilité macro-budgétaire profonde, avec une baisse des investissements publics, la croissance économique a été en moyenne de 1,8 %. Cette période est également marquée par l'entrée du Congo en programme d'ajustement structurel.

La décennie 1990-1999 qui a suivi a connu une contraction de 5,5 % du taux de croissance économique, du fait de troubles politiques, institutionnels et sécuritaires. La performance économique du Congo a été la plus faible parmi tous les pays de la région Afrique centrale et du continent (3,3 %). Cette période est caractérisée par une véritable destruction de la richesse du pays, par suite, non seulement des réclamations sociales pour un mieux-être, pour plus de liberté et de démocratie, mais aussi par des pillages et des troubles armés, avec le renversement du régime en place par un coup de force. La politique économique était conduite dans des conditions politiques et sécuritaires assez difficiles.

La République du Congo, qui s'est hissé au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure grâce à d'importantes recettes pétrolières engrangées pendant la décennie 2000-2009, a connu une croissance économique régulière de plus de 3,3 % par an.

Quant à la période 2010-2019, elle est marquée par un conflit armé et une récession économique persistante à partir de 2014, consécutive à la baisse de la production et des prix des hydrocarbures. Cette étape de la vie économique du Congo est caractérisée par des difficultés macroéconomiques et budgétaires largement expliquées par la forte dépendance du pays aux hydrocarbures, l'absence de diversification de l'économie et un niveau d'endettement jugé non soutenable. Le recul de la production et la chute des prix mondiaux du pétrole ont plongé le pays dans une récession chronique depuis 2015 avec un taux de croissance économique moyen de -5,3%.

Figure 2.1: Taux de croissance du PIB réel

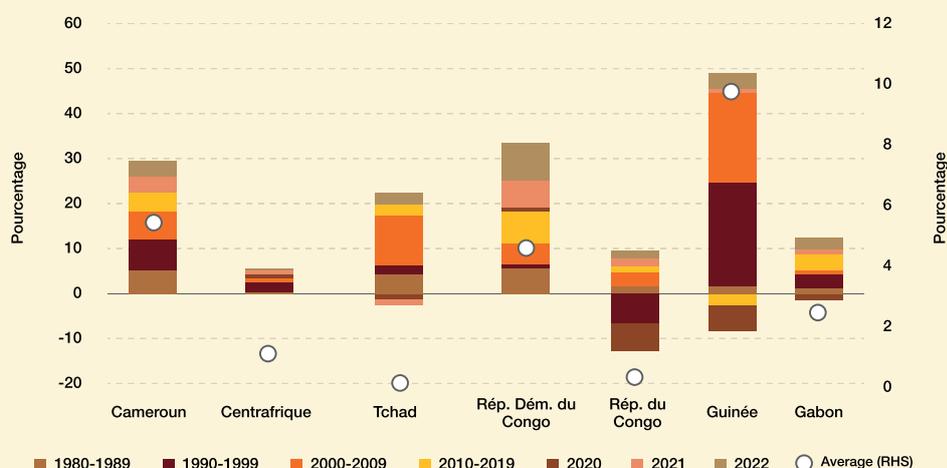
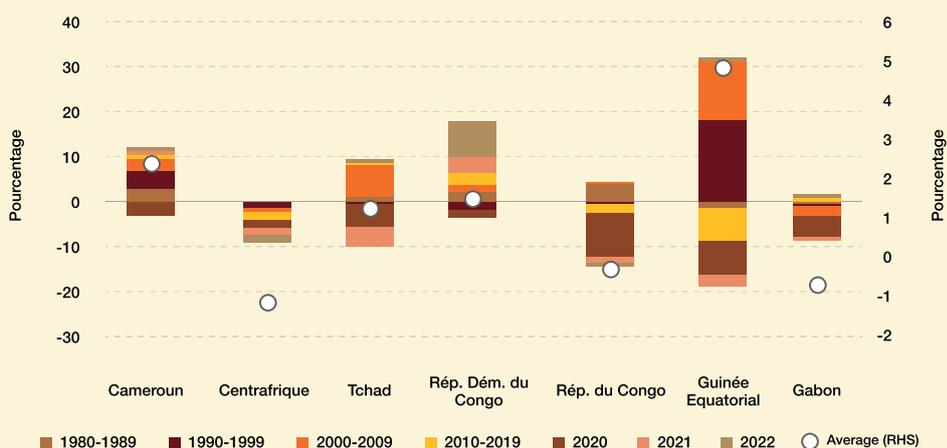


Figure 2.2. Taux de croissance du PIB réel par habitant



Source : BAD, Département des statistiques et FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale.

L'analyse de l'évolution du revenu par habitant au Congo montre une situation contrastée. Ainsi, sur la décennie 1980-1989, le PIB par habitant a augmenté de 3,1 % à la suite des effets du boom pétrolier avant de baisser de 0,6 % entre 1990-1999. Avec l'effet prix, les revenus pétroliers ont permis une amélioration du revenu par habitant de 0,2 % entre 2000 et 2009, avant de s'effondrer en moyenne de -3,3 % entre 2020 et 2022 en raison de la profonde récession économique que le pays a connue, exacerbée par la survenue

de la pandémie de Covid 19 et les mesures restrictives prises pour contenir la maladie, ainsi que par les effets des chocs géopolitiques à travers le monde.

2.2. Transformation structurelle du pays : moteurs, goulets d'étranglement, atouts.

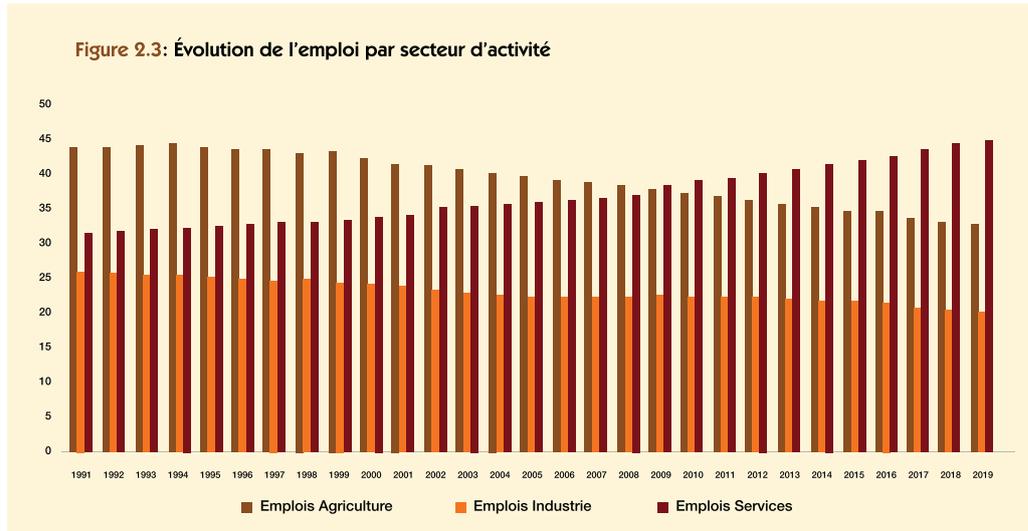
La transformation structurelle se définit par la réallocation de l'activité économique des secteurs à faible productivité vers ceux à forte productivité, permettant de maintenir

une croissance forte, durable et inclusive (PEA, 2013). Ce processus est généralement caractérisé, entre autres, par : i) la baisse de la part de l'emploi agricole et le transfert de ses travailleurs vers les autres secteurs à forte productivité ; ii) la réduction de la part de l'agriculture dans le PIB, et par conséquent, l'augmentation de la part des secteurs modernes de l'industrie et des services à forte valeur ajoutée ; iii)

l'urbanisation rapide résultant de l'exode rural ; et iv) la transition démographique vers des taux de natalité et de mortalité plus faibles (Timmer, 2012).

2.2.1. Transformation structurelle économique du Congo

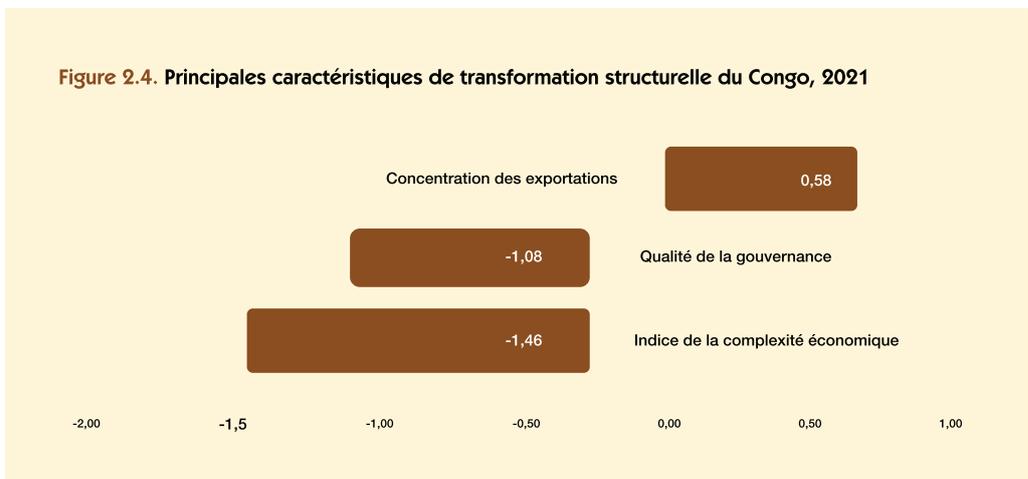
L'évolution de l'emploi confirme la tertiarisation de l'économie nationale, alors que



Source : Auteur à partir de données de l'OIT et de la Banque mondiale

les réalisations des nouvelles industries ne compensent pas encore les pertes dans les industries traditionnelles. Au Congo, le poids du secteur agricole, en termes de part dans le PIB et d'emploi dans l'économie, a fortement reculé. La distribution de l'emploi entre les secteurs de l'économie de 1991 à 2021 révèle un repli de la part

agricole de 43,3 % en 1991 à 33,5 % en 2021 et de l'industrie 25,7 % en 1991 à 21,5 % en 2021, au profit des services, dont la part s'est établie à 45 % contre 31,1% en 1991. La valeur ajoutée du secteur agricole a légèrement augmenté, passant d'une moyenne quinquennale de 4,9 % du PIB sur la période 2000-2005 à 7,8



Source : Calculs des auteurs à partir des bases de données de l'Atlas de la complexité économique de l'Université de Harvard, de la CNUCED et des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale

% sur la période 2015-2020. La productivité du secteur, en termes de valeur ajoutée par travailleurs, a également suivi cette tendance passant de 1001 USD à 1442 USD par an en moyenne. On note aussi que 4,2 % des travailleurs du secteur industriel ont également migré vers les services, mais la productivité dans ce secteur a baissé, passant de 7418 USD en 1991-1999 à 6428 USD en 2010-2018. La productivité de l'industrie a également baissé au cours de la même période, passant de 16 656 USD à 14 735 USD par an en moyenne.

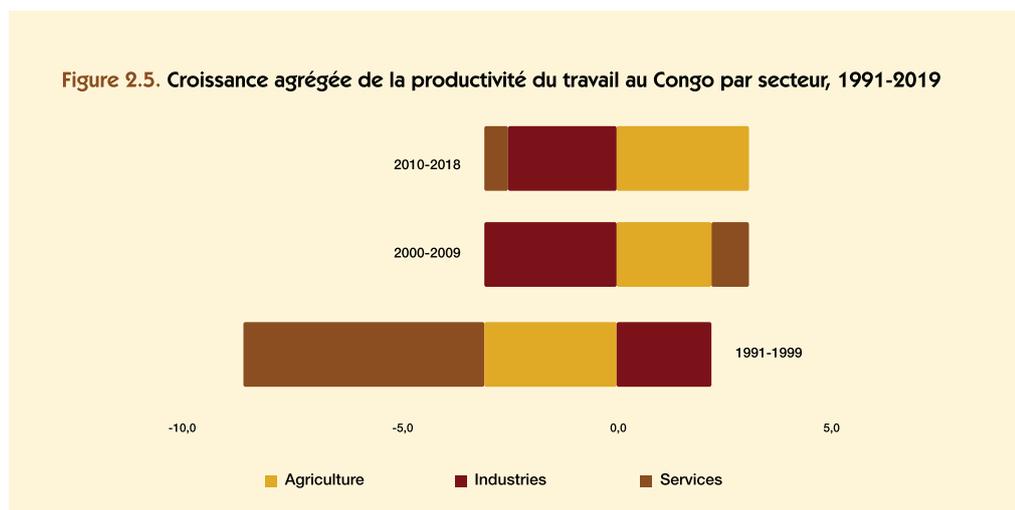
2.2.2. Décomposition de la productivité du travail : changements structurels

La transformation économique structurelle est en cours, bien qu'à un rythme lent. La structure de l'économie repose sur les sec-

teurs secondaire (45,3 % du PIB) et tertiaire (47,1 % du PIB en moyenne), le secteur primaire ne représentant que 7,6 % du PIB, avec 33,5% du total des emplois. Ainsi, le Congo est qualifié de pays structurellement en développement avec une productivité relative du travail de 16,1 %.

Le changement structurel du Congo reste donc très peu marqué depuis l'entrée du pays dans le cercle des économies du « Tout pétrole », à l'instar quasiment de ses pairs, tels que l'Angola, le Nigeria, le Tchad, etc. La transformation structurelle en cours est plus menée par le développement des branches telles que les télécommunications et les services financiers que par un développement industriel.

L'indice de complexité économique du



Source : Calculs des auteurs à partir des bases de données de la Banque mondiale et de l'OIT.



Source : Calculs des auteurs à partir des bases de données de la Banque mondiale et de l'OIT.

Congo est estimé à -1,46 et l'indice de concentration des exportations, à 0,58, confirmant ainsi la faible diversification et l'éventail réduit des exportations du pays, ce qui le rend plus vulnérable aux chocs mondiaux que les pays structurellement développés où les exportations sont réparties de manière plus homogène entre une série de produits. Le Congo présente également, selon l'indice de qualité, une gouvernance faible qui affecte ses perspectives de croissance économique et de développement.

Comme l'indique la figure 2.4, au Congo la productivité du travail dans les secteurs de l'industrie et des services a continuellement régressé au cours des trois dernières décennies. L'analyse faite dans la section

précédente du rapport a indiqué que l'économie congolaise a amorcé un processus de transformation structurelle sur la période 1991-2019, avec un transfert d'emplois du secteur agricole et de l'industrie vers le secteur des services. Par contre, la productivité du travail dans le secteur agricole a augmenté, et cela peut s'expliquer en grande partie par les investissements réalisés dans ce secteur.

Pour accélérer le changement structurel au Congo, il faudrait stimuler la croissance de la productivité du travail dans les secteurs des services et de l'industrie, afin de donner une impulsion à la fois à la croissance globale de la productivité du travail et à la transformation structurelle. L'accélération de la transformation structurelle nécessite

Encadré 2.1. Tirer des leçons des expériences non réussies en matière de soutien à la croissance et à la transformation structurelle

La croissance économique et les politiques sectorielles menées par le Congo au cours des dix dernières années n'ont pas produit les résultats escomptés. L'économie congolaise connaît toujours des difficultés de transformation structurelle car fortement tributaire du secteur pétrolier. Cette situation se caractérise par un déficit en matière de travail décent, un sous-emploi et un chômage des jeunes très élevés. La réalisation d'un développement durable au Congo nécessitera des actions substantielles pour diversifier les actifs du pays, en se concentrant sur le renforcement des institutions, le renforcement du capital humain et physique et une exploitation plus équilibrée du capital naturel. « Diversified development: making the most of natural resources in Eurasia » (Banque mondiale, 2014), page 17.

des investissements dans les infrastructures de transport, de télécommunications, d'énergie et le développement des compétences.

En résumé, il demeure important pour le Congo d'améliorer la productivité du secteur des services et du secteur manufacturier pour favoriser l'accélération de la croissance économique. Il a été observé une réaffectation importante de travailleurs de l'agriculture vers d'autres secteurs, principalement celui des services. Ce changement a entraîné des mutations structurelles guère favorables à une accélération de la croissance au Congo, car le niveau moyen de productivité dans les services, surtout le commerce de gros et de détail, semble plus faible que dans l'agriculture. L'industrie manufacturière, traditionnellement associée au changement structurel, a joué un rôle limité dans la transformation structu-

relle au Congo, car trop capitalistique.

2.2.3. Croissance des revenus et des emplois grâce à l'exportation de services

L'analyse de la composition actuelle des exportations congolaises révèle que le panier de biens est principalement composé de produits à faible valeur ajoutée. Ces produits sont peu à même d'induire une transformation structurelle. Entre 2010 et 2021, la complexité économique déjà faible s'est dégradée davantage. Deux groupes de produits représentent plus de 80% des exportations congolaises et cette structure n'a pas fondamentalement changé au cours de la dernière décennie. De plus les exportations par habitant du Congo restent parmi les plus faibles au monde.

2.2.4. Principaux obstacles à une transformation structurelle rapide

Figure 2.7. Les exportations du Congo en 2010 et 2021



Source : Atlas de la complexité économique, Ricardo Hausmann et Coll, Harvard, CID, 2024

Défis démographiques : La forte croissance démographique et l'urbanisation rapide constituent des défis importants au Congo. **La population congolaise est essentiellement jeune, alimentée par une forte fécondité dans un contexte de baisse de la mortalité. En effet, l'espérance de vie à la naissance au Congo est passée de 53,3 ans en 2007 à 64 ans en 2023. Le nombre moyen d'enfants par femme demeure élevé surtout en milieu rural avec 6,5 enfants contre 3,7 en milieu urbain (RGPH 2023).** Au Congo, la « fenêtre démographique », ouverte en 1990 avec un ratio de soutien de 36 % et 0,01 % de dividende démographique, est donc caractérisée par une fécondité relativement forte et l'arrivée sur le marché du travail de jeunes femmes et hommes peu qualifiés ; cela implique de fortes pressions sur les dépenses publiques dans les services sociaux de base et le pays ne peut pas exploiter au mieux ses capacités productives. En 2025, 40 producteurs supporteront la charge de 100 consommateurs. Ce ratio passera à 44 % en 2050 pour un dividende démographique de 0,58. Cette faible augmentation du ratio de soutien illustre un dividende démographique faible pour le Congo. Le pays gagnera plus en termes de dividende démographique s'il arrive à contenir son taux de fécondité. La dynamique démographique actuelle n'est pas de nature à favoriser la transformation structurelle. La

condition sine qua non à cet égard consisterait à répondre aux besoins du pays en matière de formation secondaire qualifiante et de création d'emplois décents pour répondre au fort taux de chômage des jeunes (19,9 %). Les investissements en matière de santé et d'éducation doivent être maintenus et renforcés afin de mieux infléchir les dynamiques démographiques en cours.

Changement climatique : La République du Congo est de plus en plus vulnérable aux changements climatiques. Elle se classe 174^e sur 185 les pays les plus vulnérables auxdits changements, selon l'indice mondial d'adaptation de Notre-Dame. Le Congo est touché par des phénomènes extrêmes tels que les inondations et les érosions côtières. Des inondations récurrentes qui affectent la croissance de la productivité agricole et une incidence plus élevée de maladies liées à la chaleur et des maladies à transmission vectorielle y sont observés. On note sur les trois dernières années, une récurrence des inondations qui ont endommagé des infrastructures économiques, affecté la production agricole et les activités économiques. Par exemple, les fortes pluies de décembre 2023 ont provoqué des inondations qui ont affecté 336 560 personnes, dont 23 décédées dans neuf départements. Par conséquent, les changements climatiques, en détruisant le capital physique et en affectant le

capital humain, retardent les efforts visant à transformer structurellement le pays. De ce fait, la durabilité de la croissance à long terme du Congo nécessite des actions d'adaptation climatique opportunes, en particulier pour gérer les impacts sur les grandes villes, sur l'agriculture (baisse des rendements, perte des récoltes) et la main-d'œuvre (baisse de la productivité du travail).

Secteur informel : Le secteur informel est caractérisé par le sous-emploi et freine les perspectives de développement du pays en raison de la concurrence déloyale qu'il fait aux entreprises formelles. En effet, en 2011, il ressort des résultats de l'ECOM 2 que les emplois précaires, non qualifiés et mal rémunérés sont plus recensés dans le secteur informel que dans d'autres secteurs d'activité. Au Congo, la plupart des emplois ne sont pas qualifiés (73,53 % au niveau national), et le phénomène touche davantage la population rurale (93,65 %), les femmes (85,60 %) et les jeunes de 5 à 25 ans (88,02 %).

En dehors du problème de la rémunération et, dans une faible mesure, du temps de travail, il est remarqué que le sous-emploi est négativement corrélé avec l'éducation. Ce résultat s'explique par l'inadéquation entre les besoins du marché de l'emploi et la formation. Les principaux problèmes du secteur informel sont l'accès limité aux services financiers formels, le faible niveau d'instruction et de formation, les barrières réglementaires et administratives qui limitent leur accès aux marchés formels et le manque d'infrastructures et de soutien des pouvoirs publics. Des efforts pour sensibiliser les entreprises informelles aux avantages de la transition vers le secteur formel pourraient améliorer leur gouvernance et, partant, la productivité du travail.

Enjeux politiques : La situation politique, quoi que marquée par une certaine stabilité depuis 2017 après le remous électoral de 2015 ayant débouché sur une insurrection armée, reste influencée par des pesanteurs ethno-tribales et une cohésion sociale fragile. Le parti au pouvoir gouverne le pays depuis 1997 sans discontinuer, marqué par une longévité de la plupart des membres du gouvernement actuel. Cette situation a

tendance à créer des situations de rentes politico-économiques qui mettent à mal la qualité de la gouvernance publique et l'innovation, toutes choses qui affectent la dynamique de transformation ou de changement structurel.

Contraintes de financement : L'accès au financement demeure un goulet d'étranglement majeur pour le secteur privé, en dépit des efforts du gouvernement (création du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA)), constituant ainsi, une entrave à la transformation structurelle. Le recours accru du gouvernement au financement du besoin public à travers le marché financier régional entraîne évidemment une augmentation des taux d'intérêt sur le marché des capitaux préjudiciable à l'investissement du secteur privé. En outre, structurellement, le secteur financier est confronté à plusieurs contraintes, dont : i) l'insuffisance de l'épargne intérieure (26 % du PIB) pour répondre aux besoins de financement de moyen et long termes, ii) le manque d'instruments appropriés pour financer certains secteurs tels que l'agriculture. La facilitation de l'accès au crédit pour les entrepreneurs et l'assouplissement de la fiscalité des entreprises nationales pourraient améliorer leur compétitivité.

2.2.5. Facteurs d'accélération de la transformation structurelle

Pour accélérer la transformation structurelle au Congo, l'État pourrait agir sur plusieurs leviers, notamment :

Gouvernance : Le Congo devrait entreprendre et renforcer les réformes nécessaires pour améliorer les institutions de l'État, le climat des affaires, particulièrement en faveur des petites et moyennes entreprises, en leur facilitant l'accès au financement, et pour renforcer la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des entreprises publiques. De bonnes performances en matière de gouvernance des finances publiques permettrait à l'État d'augmenter ses revenus pour financer des projets structurants.

Environnement des affaires. Malgré de nombreuses réformes engagées ces dernières années pour développer le

secteur privé, le climat des affaires au Congo reste en proie à de grandes difficultés et peu favorable aux investisseurs.

Le rapport « Doing Business (DB) » de la Banque mondiale sur la pratique des affaires en 2019 indique que les performances du Congo sont faibles. En matière de création d'entreprises, le Congo est classé 179e sur 190 pays, et il faut franchir 10 étapes pour créer une entreprise au Congo, contre 7,4 en moyenne en Afrique subsaharienne. Concernant l'application des dispositions contractuelles, le pays garde sa place de 155e, ce qui s'explique principalement par le coût relativement élevé des procédures en justice, l'absence de procédures accélérées pour les litiges de faible montant portant sur des dettes non garanties et le manque de spécialisation des tribunaux. Le pays est également à la traîne en ce qui a trait à l'achat et à la formation de la propriété, avec une note inférieure à la moyenne en Afrique subsaharienne sur le plan de la qualité (3,5 contre 9,0) et un indice de coût près de deux fois supérieure à la moyenne en Afrique subsaharienne (13,6 contre 7,3).

Urbanisation. Historiquement, l'urbanisation a des liens étroits avec la transformation structurelle. Selon les données mondiales, les liens entre développement économique et développement urbain créent des interactions et des retombées positives en faveur de la productivité et du bien-être. Les effets d'agglomération et les gains de productivité associés tirés d'une urbanisation bien planifiée sont essentiels à la transformation structurelle en Afrique (CEA). La croissance rapide des villes, notamment Brazzaville (35 % de la population totale) et Pointe Noire (23,1 % de la population totale) et l'urbanisation rapide du pays entraînent des modifications dans la structure du marché du travail, avec une augmentation de la demande de main-d'œuvre qualifiée dans des domaines tels que la construction, les services financiers, les technologies de l'information et de la communication (TIC), et le tourisme. En conséquence, cette démographie exerce une tension sur les infrastructures existantes et peut constituer un piège social, si des investissements appropriés ne sont pas engagés.

L'intégration régionale. Face à l'étroussure des marchés nationaux comme celui du Congo, l'intégration régionale offre de nouvelles opportunités commerciales en permettant l'accès à des marchés plus vastes, ce qui peut stimuler la croissance économique nationale. L'appartenance à la CEMAC et à la CEEAC devrait constituer un atout pour renforcer le commerce international en vue de faciliter la transformation structurelle. En effet, le Congo appartient ainsi à un marché commun d'une population d'environ 160 millions, dont fait partie la République démocratique du Congo, son voisin immédiat. Malheureusement, cet espace économique reste encore caractérisé par une libre circulation des biens et des services faible et de grands problèmes de connectivité. De même, la libre circulation des personnes favorise le transfert de capital humain, où les individus apportent avec eux leurs compétences, leurs connaissances et leur expertise dans différents domaines. Cela peut contribuer à renforcer les capacités locales, à stimuler l'innovation et à accélérer la transformation structurelle en introduisant de nouvelles idées et pratiques commerciales. Les rapports commerciaux du Congo avec la sous-région pourraient davantage être densifiés avec la mise en place de la ZLECAf et le renforcement des infrastructures de transport. Ces atouts peuvent être exploités par le pays moyennant modification de sa structure des exportations pour l'orienter vers des produits transformés afin de renforcer la complémentarité avec l'économie et les appareils de production d'autres pays de la CEEAC.

Technologie et capital physique

Technologie : La libéralisation du secteur des télécommunications a permis dans un premier temps d'attirer des entrants du secteur privé, et ce n'est qu'au cours de la dernière décennie que les principaux marchés des télécommunications ont été réduits à des duopoles. L'indice de développement des TIC au Congo en 2021 est de 29,2 (largement en dessous de la moyenne africaine de 50,7), ce qui le classe 38e en Afrique. Le Congo a un niveau de TIC parmi les moins développées en Afrique. Malgré les progrès récents, le marché des télécommunications mobiles

reste très concentré, ce qui fait que les prix sont élevés. En 2023, le taux de pénétration de l'internet mobile est de 59,7 %, contre 55,7 % en 2022 et 41,4 % en 2019. Le marché de l'internet mobile est composé à 98,2 % d'abonnés prépayés, contre 1,8 % d'abonnés post payés. La téléphonie mobile connaît un bon niveau de pénétration, avec 5,838 millions d'abonnés à fin 2023, soit un taux de pénétration de 103 %.

La République du Congo a également adopté la Stratégie nationale pour l'économie numérique « Vision Congo » dont l'ambition est i) l'amélioration de la prestation de services publics et ii) la promotion du développement d'un secteur privé numérique, visant entre autres la réduction de la fracture numérique entre les femmes et les hommes, entre les populations urbaines et rurales. L'investissement dans les infrastructures (dont un Centre de données moderne en construction) devrait permettre d'accélérer la transformation numérique, qui est essentielle pour améliorer la croissance de la productivité économique et de la création d'emplois.

La qualité des infrastructures publiques en tant que moteur de la transformation structurelle : Il est important d'accroître l'offre d'infrastructures pour améliorer la compétitivité de l'économie congolaise. L'indice composite des infrastructures de transport de la Banque africaine de développement montre qu'en 2020, le Congo est classé 46e sur 54 pays africains, avec un score de 2,2 sur 100. Des efforts importants ont été déployés par le gouvernement en matière d'infrastructures afin de contribuer à améliorer la productivité des facteurs de production. Il s'agit notamment de la modernisation du secteur transport qui s'est accélérée avec la mise en service de la route RN1 entre Brazzaville et Pointe-Noire, la relance de la compagnie aérienne ECAIR et les corridors routiers d'intégration entre le Congo et le Cameroun en exploitation et en construction (corridor Brazzaville-Libreville et CD13 Brazzaville-Bangui). Malgré ces efforts, la densité du réseau routier demeure faible (7,4 km/100 km² contre un objectif de 30 km/100 km²), avec des problèmes de durabilité des investissements. Le Congo a

besoin d'investir pour assurer un maillage de l'ensemble des départements du pays et sa connectivité extérieure afin de réduire les coûts de production et de transaction.

L'amélioration de l'offre et des coûts de l'électricité pourraient accélérer le développement industriel et la compétitivité des entreprises congolaises. Au Congo, le secteur de l'énergie continue de pâtir d'un manque d'investissement dans l'entretien des barrages hydroélectriques et les réseaux de transport. La production est caractérisée par un bouquet énergétique constitué à 70% de gaz et à 30% d'hydro. Sur le réseau I, la capacité des centrales de base est de 729 MW pour une puissance disponible de 633 MW en période de hautes eaux contre 597 MW en période de basses eaux. Globalement, le secteur de l'électricité au Congo est caractérisé par un faible taux d'accès à l'électricité, d'environ 31 % à l'échelle nationale (44 % à Brazzaville et 51 % à Pointe Noire et environ 1 % d'électrification rurale). Le secteur est aussi caractérisé par un niveau élevé de pertes estimées à 43 %. La modernisation des équipements de la E2C, l'augmentation de l'offre d'énergie à des prix raisonnables permettraient de réduire sensiblement les coûts de production pour les entreprises et industries locales, ce qui contribuerait à la transformation de l'économie.

Identifier les opportunités d'investissement dans les énergies renouvelables pour stimuler l'industrialisation verte et la transition énergétique mondiale. L'investissement privé dans le secteur pétrolier a été une source majeure de croissance à long terme. Les investissements du secteur privé dans les puits de pétrole ont été essentiels pour permettre au Congo de profiter de l'envolée des prix du pétrole. À moyen terme, les investissements étrangers dans le secteur pétrolier ont constamment permis une augmentation de la production pétrolière. Entre 2000 et 2019, les investissements privés dans ce secteur représentaient environ 28 % du PIB en moyenne, ce qui s'est traduit par une augmentation de la production pétrolière d'environ 62,3 %, pour atteindre 144 millions de barils en 2019. Aussi, les chocs liés aux conflits géopolitiques ont entraîné

une accélération des investissements dans le secteur gazier. Officiellement, ce sont 5 milliards de dollars USD que la société ENI, déjà deuxième producteur de pétrole au Congo, derrière le groupe français Total, a investis pour la production de gaz naturel liquéfié dont 600 000 tonnes ont été exportés en 2023 et les prévisions tablent sur 2 000 000 tonnes par an d'ici 2025.

Développement du capital humain : Une main-d'œuvre bien formée et compétente est indispensable pour accélérer la transformation structurelle. Le faible niveau de capital humain demeure un handicap majeur pour l'amélioration du niveau de productivité. En 2017, le Congo affichait un faible niveau d'indice de capital humain (0,4) de la Banque

Encadré 2.2. Atouts potentiels pour la transformation structurelle de l'économie congolaise

Le Congo dispose d'un potentiel naturel immense en ressources naturelles, notamment pétrolières et gazières, minérales, forestières, etc., dont la mise en valeur lui permettra d'assurer la transformation structurelle de son économie. La relance des investissements des entreprises dans le gaz (5 milliards d'USD en 2023) et le développement de nouveaux puits attendus en 2024, de même que de nombreuses réserves pétrolières du pays non encore explorées, augurent d'un avenir meilleur. Le Congo est également doté d'un potentiel important en terres arables pour développer le secteur agricole qui peut contribuer à la transformation structurelle de l'économie afin de lutter efficacement à la fois contre le chômage, la pauvreté, l'urbanisation non maîtrisée, la désarticulation du territoire national, l'insécurité alimentaire et le déficit du commerce extérieur.

Une diversification verticale dans les secteurs des ressources naturelles du pétrole, de la forêt et des mines contribuerait à réduire la vulnérabilité du pays. Il s'agira notamment de développer des produits à plus forte valeur ajoutée dans les industries minérales et chimiques, d'assurer la conformité des entreprises à la règle nationale selon laquelle les grumes doivent être transformées localement avant d'être exportées. De même, des secteurs tels que l'écotourisme et le tourisme d'affaires, les services numériques, et la logistique, reconnus pour leur fort potentiel d'emploi et de réalisation de niveaux élevés de productivité du travail, peuvent également être mis à contribution.

mondiale (2023), comparé au Maroc (0,5) ou à l'Île Maurice (0,6). Cela signifie qu'un enfant né au Congo aujourd'hui ne sera productif qu'à 40 % de son potentiel s'il avait pu bénéficier d'une instruction complète et d'une bonne santé. Le taux brut de scolarisation au primaire est de 93,7%. La formation technique et professionnelle est faible et requiert un renforcement et une plus grande adaptation aux besoins de nouveaux métiers modernes de nature à accélérer la transformation structurelle de l'économie. Les systèmes d'éducation de types scolaire et non scolaire offrent toute une gamme de compétences pour le travail et la vie. En particulier, l'amélioration des niveaux de qualification facilite le redéploiement de la main-d'œuvre vers des secteurs à forte productivité. L'amélioration des compétences professionnelles fondées sur la demande est essentielle pour combler les lacunes en la matière et

remédier à l'inadéquation de l'offre et de la demande de qualifications au Congo.

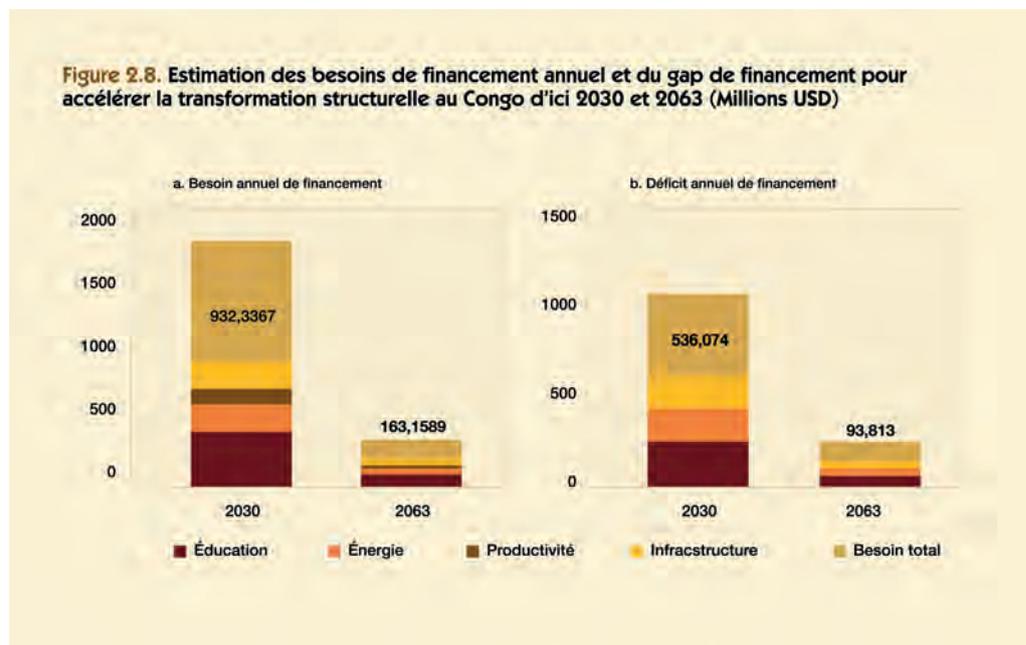
2.3. Financements pour accélérer la transformation structurelle du Congo : Engagement du pays et Coût

2.3.1. Plan National de Développement et changement structurel

Le Plan national de développement (PND) 2022-2026 affirme la transformation structurelle de l'économie congolaise comme une priorité principale des politiques publiques. Sur cette base l'orientation stratégique du PND s'appuie les piliers stratégiques suivants : i) le développement de l'agriculture au sens large, avec l'idée de faire de ce secteur un levier de la transformation structurelle de l'économie, base d'une dynamique de croissance

forte et durable, ii) le développement de l'industrie, pour élargir la base productive de l'économie et les possibilités de créations d'emplois, iii) le développement des Zones économiques spéciales (ZES), en vue de renforcer l'industrialisation, d'attirer plus d'investisseurs privés, tant nationaux qu'étrangers, et d'asseoir une base d'exportation de produits locaux transformés, iv) le développement du tourisme, visant l'exploitation optimale du potentiel touristique national, v) le développement de l'économie numérique, pour accroître la

modernisation et la compétitivité de l'économie, et vi) le développement de l'immobilier, dans la perspective d'assurer un logement décent à tous les congolais et de construire des infrastructures économiques et commerciales. Le plan prévoit de faire jouer au secteur privé un rôle majeur, en profitant de l'exploitation du pétrole et de l'opérationnalisation de la ZLECAf. Le déficit de financement du PND 2022-2026 est de 6 491,59 milliards de francs CFA, soit 72,43 % de son coût global.



Source : Calculs des services du FMI basés sur la méthodologie décrite à l'annexe 2.2 et base de données de Sachs et al (2023), UNESCO, CIA, EIA, NASA, FMI et Banque mondiale.

2.3.2. Besoins de financement et déficit de financement pour accélérer la transformation structurelle au Congo

Les besoins de financement du Congo pour accélérer la transformation structurelle sont estimés à 932,3 millions d'USD par an d'ici 2030 (3,9 % du PIB de 2024) et à 163,2 millions d'USD par an d'ici 2063 (0,69 % du PIB de 2024). Ces ressources sont principalement allouées à l'éducation (39,4 % en 2030), aux infrastructures routières (représentant 24,4 % du total en 2030), suivi de l'énergie (21,1 % en 2030) et de la productivité (15,2 % en 2030).

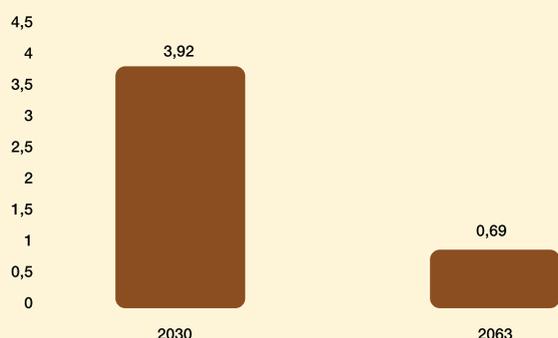
Pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de l'Agenda 2063, les déficits de financement à combler pour le Congo sont

de 536,1 millions d'USD pour l'échéance 2030 (soit 3,9 % du PIB) et 93,8 millions d'USD pour l'échéance de 2063 (0,7 % du PIB).

2.3.3. Comblent le déficit de financement par la mobilisation des ressources intérieures

Le Congo, à l'instar de certains pays africains, pourrait raisonnablement atteindre un tel objectif, si des efforts supplémentaires sont déployés pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures en augmentant les recettes fiscales tout en améliorant l'efficacité des dépenses publiques. En effet, selon les estimations de la Banque, un élargissement de l'assiette fiscale de 3,7 points de pourcentage du

Figure 2.9. Estimation des besoins de financement annuels pour accélérer la transformation structurelle au Congo d'ici 2030 et 2063



ratio impôt/PIB actuel du Congo pourrait permettre de combler ce déficit de financement d'ici 2030. À l'horizon 2063, une hausse de seulement 0,65 point de pourcentage de ce ratio suffira pour combler le déficit.

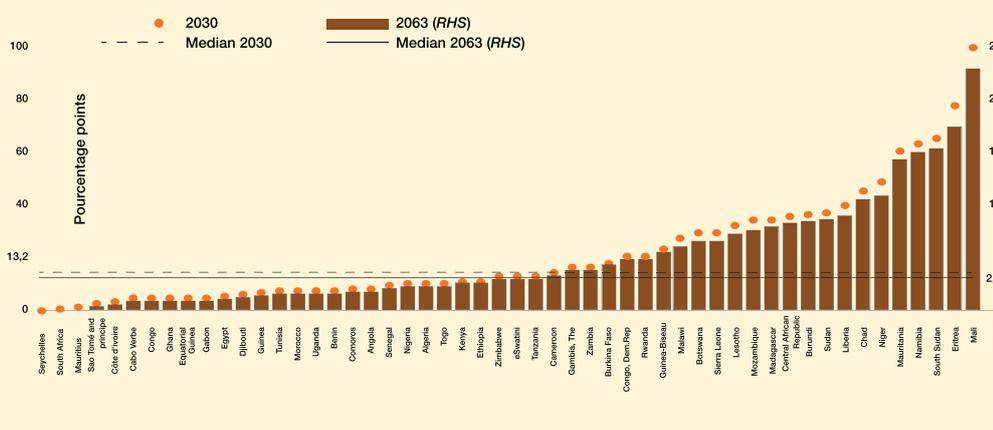
rer le recouvrement des recettes. Il s'agit notamment de :

- L'élargissement de la base imposable, plutôt que de mettre l'accent sur la pression fiscale ;

Les réformes suivantes que l'État entend engager devraient permettre d'amélio-

- L'élimination des exonérations exception-

Figure 2.10. Élargissement nécessaire de l'assiette fiscale (ratio impôts/PIB) pour combler le déficit de financement annuel estimé pour les pays africains



Source : Calculs des services du FMI basés sur la méthodologie décrite à l'annexe 2.2 et base de données du Département des statistiques de la Banque, Sachs et al (2023), de l'UNESCO, de la CIA, de la NASA, du FMI et de la Banque mondiale.

nelles (sans base légale) aux impôts et aux douanes, notamment celles qui plombent l'efficacité du système fiscal ;

- L'effectivité de la suspension des conventions d'établissements non conformes et non éligibles

- Le maintien de la levée du Plan de résilience au cordon douanier ;

- Le renforcement des réformes structurelles et institutionnelles en faveur des recettes fiscales, à travers i) l'adoption d'une Stratégies de mobilisation des recettes à moyen terme, ii) l'opérationnalisation de

- L'instauration du caractère obligatoire du NIU pour toutes les transactions ;

l'Unité de politique fiscale, iii) la consolidation de la taxation numérique à travers eTAX, SIGFIP, Sydonia, et l'opérationnalisation de l'interconnexion entre les Impôts, la Douane et le Trésor, etc.

2.4. Conclusion et recommandations de politiques

La transformation structurelle du Congo s'opère de façon lente vers des secteurs peu productifs et requiert des réformes majeures. L'économie du pays est trop dépendante des exportations d'hydrocarbures. L'accélération du processus de transformation structurelle nécessitera des réformes majeures à plusieurs niveaux et la contribution de différents acteurs, comme suit.

(a) Le gouvernement aura pour rôle de mettre en place des institutions solides et de mettre en œuvre des mesures essentielles pour créer un environnement propice à l'accélération des changements structurels. Ces mesures consisteront notamment à :

- **Renforcer la mise en œuvre diligente et efficace du Plan national de développement** à travers notamment la mobilisation de l'épargne nationale.

- **Garantir la stabilité macroéconomique en maintenant la soutenabilité de la dette**, le recours aux prêts concessionnels, la baisse graduelle des subventions au secteur de l'énergie, la rationalisation des exonérations et l'amélioration de l'efficacité des investissements publics.

- **accroître la mobilisation des ressources intérieures** et faire de la prudence une priorité dans la gestion des finances publiques, par la rationalisation des dépenses improductives ;

- **Investir dans le renforcement du capital humain pour répondre** aux besoins des différents secteurs d'activité du pays.

- **Améliorer le climat des affaires en finalisant la révision du code des investissements** et en facilitant l'accès au financement à travers la mise à l'échelle du Fonds d'impulsion, de garantie et d'ac-

compagnement (FIGA) dédié aux PME.

- **Investir dans les infrastructures de base** (transport, énergie, assainissement, eau). A cet effet, le financement du Corridor 13, du barrage de Sounda et du Projet Pont-route-rail en partenariat avec le secteur privé sont une urgence ;

- **Mettre en place un Fonds de maturation des projets structurants prêts à être financés** afin de tirer parti de la politique des PPP mise en place ;

- **Créer les conditions pour formaliser le secteur informel et réduire son poids élevé** pour soutenir les industries manufacturières dont le développement est un facteur accélérant la transformation structurelle. Les pratiques informelles conduisent à une concurrence déloyale, tuant les industries manufacturières.

- **Investir dans des programmes de développement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes** pour améliorer durablement leur bien-être.

- **Investir dans la comptabilisation et la valorisation du capital naturel et l'inclure** dans le système de comptabilité nationale afin d'accroître la taille de l'économie.

- **Une ouverture à l'international, notamment vers et avec l'Afrique.** L'amélioration de l'offre exportable, la promotion des IDE et la promotion de chaînes de valeurs régionales avec les partenaires africains devraient permettre d'améliorer le positionnement du Congo sur les marchés extérieurs. Pour ce faire, il faut renforcer les infrastructures d'intégration régionale et préparer le pays à tirer parti de la ZLECAF.

(b) Les institutions régionales joueront aussi un rôle important dans la mise en place d'infrastructures de transport (routes, aéroport, chemin de fer, etc.) communes à des pays membres voisins, pour garantir la stabilité monétaire, la création effective de marché commun, et l'harmonisation des politiques de finances publiques.

(c) Le rôle des financements des institutions financières de développement (IFD) et des banques multilatérales de

développement (BMD) dans le soutien à la transformation structurelle du pays pourrait passer par les instruments de financement innovants tels que le financement mixte, et les instruments de finance durable (obligations et prêts verts, obligations et prêts durables), ainsi que par les marchés du carbone qui pourraient stimuler les investissements du secteur privé dans

les secteurs verts. En somme, il s'agira essentiellement de soutenir le pays dans la mobilisation de ressources extérieures à moindre coût et à des conditions favorables pour le financement des projets de développement, et d'apporter l'assistance technique nécessaire pour accompagner la mise en œuvre des projets et des réformes économiques.

FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE AU CONGO : LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE MONDIALE

MESSAGES CLÉS

- Le consensus mondial sur la nécessité de réformer l'architecture financière est aujourd'hui établi. Cette réforme, déjà engagée, pourrait permettre d'augmenter considérablement le financement de la transformation structurelle au Congo
- Il est nécessaire de revoir les notations des agences internationales et changer la perception du risque sur les pays africains, notamment le Congo.
- Le financement du développement du Congo est contrarié par les règles du jeu actuelles de l'architecture financière internationale pour cause de surendettement.
- Le changement climatique fait peser des risques importants sur le capital naturel, physique et humain, et donc sur les aspirations du Congo en matière de développement.
- La Banque estime que les besoins de financements moyens du Congo pour répondre de manière adéquate aux changements climatiques s'élèvent à 1,184 milliard d'USD par an en moyenne
- Face aux importants besoins de financement pour l'investissement nécessaire au cours des cinq à dix prochaines années, la gouvernance des finances publiques du pays doit être renforcée et la question de sa dette, tant extérieure et qu'intérieure, doit être résolue.

Introduction

S'appuyant sur le chapitre 2, où sont établis les besoins et les déficits de financement à combler pour accélérer la transformation structurelle au Congo, ce chapitre évalue les expériences du pays en matière de mobilisation de ressources internes et externes, les difficultés rencontrées et les mesures politiques requises, ainsi que les faiblesses de l'architecture financière internationale. Compte tenu de l'ampleur des besoins de financements nécessaires et des déficits pour soutenir la transformation structurelle du Congo, il est important de réfléchir à une architecture financière mondiale profondément réformée et renforcée, adaptée à l'objectif de mobilisation des ressources à grande échelle et à des conditions abordables pour un pays africain comme le Congo, en proie à un surendettement limitant ses marges de manœuvre pour accélérer son processus de transformation structurelle.

3.1. Position du Congo sur la nécessité de réformer l'architecture financière internationale

Conçue en 1945 au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'architecture financière internationale actuelle est à bout de souffle. Un consensus mondial autour de sa réforme en profondeur est aujourd'hui établi. Au nombre des bouleversements mondiaux qui commandent cette posture, on peut citer l'accroissement de la part du PIB des pays du Sud¹ dans le PIB mondial, passé de 16 % en 1991 à 37 % en 2021, et leur poids démographique. Pour l'Afrique en particulier, la part de son PIB dans l'économie mondiale est passée de 1,9 % en 2002 à 2,9 % en 2022, et sa population, de 12 % de la population mondiale en 1990 à 18 % en 2022. Par conséquent, pour une meilleure équité, la gouvernance du système financier international doit refléter ces dynamiques. En outre, de nouveaux acteurs – notamment les organisations régionales, la société civile, le secteur privé et les organisations

philanthropiques – jouent un rôle de plus en plus important dans le financement des pays en développement. Ensuite, les besoins d'investissements pour la fourniture des biens publics mondiaux – en particulier la lutte contre le changement climatique et les pandémies – ainsi que pour la réalisation des ODD ne peuvent pas être comblés par le système actuel. Enfin, les États africains sont confrontés à une mauvaise évaluation de leur dette souveraine, due probablement à une perception « erronée » du risque.

Le financement du développement du Congo est contrarié par les règles du jeu actuelles de l'architecture financière internationale.

Bien que la valeur économique du capital naturel du pays soit estimée à 76,937 milliards d'USD (2018), avec une valeur par habitant de 14 670 USD, la perception du risque limite l'accès du pays à des guichets de financement de certaines institutions comme la BAD, le guichet BERD de la Banque mondiale, etc., aux taux d'intérêt jugés élevés. D'ailleurs, en ce concerne les pays africains, la perception du risque dépasse le risque réel. Cette situation s'explique également par des notations défavorables des agences internationales à comme Standard & Poor's qui sont de plus en plus perçues comme politiquement instrumentalisées. La dernière action en date de ces agences, c'est de traiter désormais les emprunts en monnaie locale auprès des institutions régionales de financement de la CEMAC (BDEAC) et de l'UEMOA (BOAD) comme de la dette extérieure.

Le Congo, avec les pays pairs, a fait entendre sa voix au niveau de la finance internationale contre cette approche en 2021, qui plus est, dans un contexte marqué par la pandémie de Covid-19. Face à l'impact macroéconomique important dû aux mesures de confinement, le président congolais avait joint sa voix à celle de ses pairs africains pour demander l'annulation totale des 365 milliards de dollars de dette du continent

¹ Selon la CNUCED (2018), les pays du Sud comprennent ceux de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Asie (à l'exclusion d'Israël, du Japon et de la Corée du Sud) et de l'Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande)

africain. Cette position, soutenue par certains pays comme la France, a contribué au débat au niveau du G20 qui a permis d'obtenir la suspension du paiement des intérêts de la dette à travers l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD). Le président du Congo a encore fait entendre sa voix lors du Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial des 22 et 23 juin 2023 à Paris en plaidant pour une action forte afin de "construire un nouveau consensus pour un système financier international plus solidaire".

3.2. Mobiliser des ressources supplémentaires pour la transformation structurelle du Congo

Le Congo a besoin de mobiliser des ressources supplémentaires pour son agenda de transformation structurelle. Comme indiqué dans le chapitre 2, le Plan national de développement (PND) s'est concentré sur la modernisation de l'agriculture et la promotion de l'agro-industrie, le renforcement de la chaîne de valeur dans l'industrie alimentaire et forestière, le secteur de l'énergie, mais aussi les zones économiques spéciales. En outre, le chapitre 2 a indiqué un déficit de financement annuel à combler pour accélérer la transformation structurelle du Congo de 3,9 milliards d'USD (soit environ 13,3 % du PIB) pour l'atteinte des ODD en 2030 et à 0,7 milliards d'USD (2,3 % du PIB) à l'échéance de l'Agenda 2063, avec un horizon temporel plus long et une répartition des investissements sur chaque cible des ODD.

Le Congo fait partie des principaux bénéficiaires des financements des banques multilatérales de développement et des institutions financières de développement (notamment de China Development Bank) sur le continent. Par exemple, pour la période 2012-2021, le Congo a reçu en moyenne annuelle 1,16 % du PIB en APD contre 8,5 % du PIB en APD entre 2000 et 2011, sûrement en raison de son reclassement en pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

Sur la période 2018-2023, le stock des IDE entrants au Congo s'élève à 3020 millions d'Euros, orientés essentiellement vers les

secteurs i) du pétrole et du gaz (64,5 % du total), ii) du Transport et logistique (16,8 %), iii) des énergies renouvelables (6 %). Le Congo pourrait également mettre les envois de fonds de la diaspora à contribution. En 2021, il a enregistré 78,32 millions d'USD au titre des envois de fonds des migrants (BM, WDI).

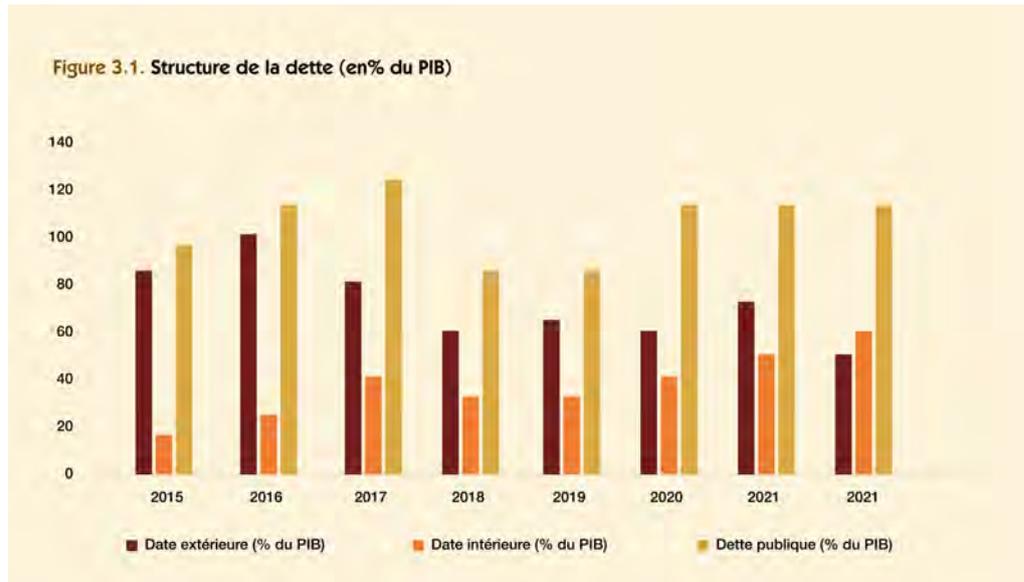
En ce qui concerne l'accès au marché international des capitaux, après le succès de l'émission de 478 millions d'USD d'eurobonds en 2007, le Congo n'a plus renouvelé l'expérience, compte tenu du problème de la viabilité de la dette.

Le Congo compte de plus en plus sur des instruments innovants de financement pour accélérer la transformation structurelle. Le gouvernement a adopté une loi PPP pour assurer une meilleure participation du secteur privé aux investissements publics structurants. Il a aussi sollicité l'appui de la BAD pour l'aider à promouvoir l'offre de produits financiers innovants relatifs, notamment, aux financements verts et au développement de bons de la diaspora. Concernant le financement vert, il s'agit essentiellement d'évaluer le potentiel en crédits carbone et surtout de trouver des mécanismes pour les monétiser. Les transferts des migrants pourraient être aussi mobilisés à travers des émissions de bons de la diaspora pour le financement des investissements structurants.

3.3. Traiter la question de la dette

Après avoir bénéficié de l'initiative PPTTE en 2010, la dette publique de la République du Congo a considérablement augmenté ces dernières années.

La dette a connu une forte croissance, qui s'est particulièrement accélérée, passant de 20% du PIB à 109,7% en 2022. Les principaux moteurs de la dette ont été l'accumulation rapide de nouvelles dettes intérieures et extérieures pour financer les ambitieux projets d'investissement de la "Municipalisation accélérée du territoire" et augmenter les salaires du secteur public. En outre, les pertes de termes de l'échange dues à la baisse des prix internationaux du pétrole et la réponse politique tardive à la nécessité de s'ajuster aux chocs ont exacerbé l'impact négatif de l'expansion



Source : BAD, Base de données de la CCA.

budgétaire sur les indicateurs de la dette. Grâce à la restructuration de la dette due à la Chine et aux créanciers commerciaux, l'encours de la dette publique a diminué sur la période 2018-2023 pour s'établir en moyenne à 96% du PIB.

Face aux contraintes de financement externe, le Congo a levé des ressources sur le marché régional.

Le financement obligataire domestique a augmenté rapidement, passant de 46,61 milliards de FCFA en 2018 à 682,94 milliards de FCFA en 2020. Le taux de souscription du Congo a dépassé la moyenne de la CEMAC. En conséquence, la dette intérieure a également gonflé passant de 15 % du PIB en 2015 à 45 % du PIB en 2023 avec des échéances relativement courtes et des taux d'intérêt élevés.

Le Congo est en situation de surendettement avec une capacité limitée pour l'absorption des chocs, selon l'analyse de viabilité de la dette effectuée en janvier 2022 par le FMI et la Banque mondiale.

Pour assurer la soutenabilité de sa dette, le Congo a obtenu des restructurations de la part de la Chine en 2019 et des trois grands négociants pétroliers (Orion, Glencore et Trafigura) respectivement en 2020 et 2021, et a apuré plus de 3 milliards d'USD (20 % du PIB) d'arriérés extérieurs en 2022. Selon les modalités actuelles de la dette déjà restructurée, les dé-

passements du seuil seront éliminés d'ici 2026, dans le scénario de référence.

En outre, tous les nouveaux financements extérieurs doivent être concessionnels, à l'exception des prêts à bas taux d'intérêt et à échéance prolongée consentis dans le cas des appuis budgétaires. En outre, les emprunts extérieurs ne peuvent être garantis par des livraisons futures de ressources naturelles.

Dans ces conditions, il est essentiel que la Banque aide le Congo à réduire les facteurs de vulnérabilité liés à l'endettement, tout en mettant en œuvre une politique budgétaire de nature à favoriser une reprise économique vigoureuse et équitable.

3.4. Financement de l'action climatique

Comme beaucoup d'autres pays, le Congo est confronté à un déficit de financement pour répondre de manière adéquate aux changements climatiques, jeter les bases d'un développement à faible émission de carbone et développer ou adopter des technologies d'adaptation et de résilience aux changements climatiques.

Les besoins de financement cumulés estimés du Congo pour répondre de manière adéquate au changement cli-

matique est de 13,026 milliards d'USD sur la période 2020–2030, soit une moyenne annuelle de 1,184 milliards d'USD. Les coûts de la mise en œuvre du volet atténuation sont estimés à environ 4,395 milliards d'USD sur la période, ce qui représente 33,7 % des besoins du pays. Les coûts des pertes et dommages dus au changement climatique sont estimés à 4,83 milliards d'USD. En matière d'adaptation, les coûts de la mise en œuvre des mesures identifiées dans la CDN révisée d'avril 2022 s'élèvent à 3,795 milliards d'USD.

Flux de financement climatique en deçà des réalités. Sur la période 2010-2020, le Congo a reçu 686,35 millions d'USD de financements climatiques mobilisés par les pays développés, soit en moyenne 62,4 millions d'USD par an. Les entrées de financements climatiques ont augmenté annuellement de 74,8 % en moyenne sur la même période, passant de 10,58 millions d'USD en 2010 à 63,69 millions d'USD en 2020, avec des pics de 150,78 millions d'USD en 2018 et 125,45 millions d'USD en 2019.

Sur la période 2010-2015, le pays a reçu 134,87 millions d'USD de financements climatiques (soit 26,97 millions d'USD annuellement), contre 452,07 millions d'USD pour la période 2016-2020 (soit 90,41 millions d'USD par an).

Un montant de 383,26 millions d'USD a été alloué au financement de l'adaptation, tandis que les actions d'atténuation ont bénéficié 408,65 millions d'USD au total. Les financements transversaux, qui couvrent à la fois les actions d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, se sont élevés à 151,3 millions d'USD sur la période 2010-2020.

Le gouvernement compte renforcer le financement climatique avec des instruments innovants. Il n'existe pas de fonds souverains, ni de fonds de pension, ou de capital-investissement au Congo pour contribuer à combler le déficit de financement de l'action climatique. **Toutefois, le Congo commence à mobiliser l'investissement privé pour le financement climatique.** En effet, le gouverne-

ment et Total Nature Based Solutions ont signé une convention de partenariat pour la plantation de puits de carbone de 40 000 ha de forêt pour un investissement de 150 milliards FCFA. Avec Renco Green Sarlu, il s'agira de créer un jardin carbone de 30 millions de tonnes pour un investissement de 53 milliards de FCFA.

Les tourbières et les 23,5 millions d'hectares de forêts constituent un stock de capital naturel pouvant soutenir le financement climatique. Adossé à un marché d'obligations vertes, le Congo pourrait mobiliser des financements privés importants, à travers la vente des compensations de carbone à des entreprises privées. Pour accroître le financement privé, il faut mettre en place un système juridique relatif au marché carbone et des mesures d'incitation fiscale favorisant l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques et renforcer les capacités et compétences techniques nationales en matière de finance climatique innovante.

3.5. Conclusion et recommandations de politiques

L'architecture financière internationale actuelle n'est pas très favorable pour le financement de la transformation structurelle du Congo. En effet le pays est confronté à plusieurs contraintes dont la perception « erronée » du risque sur le marché international des capitaux, des notations défavorables des agences financières internationales, une tendance à la baisse de l'aide publique au développement et un financement climatique largement en deçà des besoins identifiés.

Des réformes substantielles de l'architecture mondiale sont nécessaires pour tenir compte des besoins spécifiques du Congo, en particulier, et du continent africain en général, afin d'accroître l'accès au financement, promouvoir la stabilité économique et soutenir la croissance durable.

Il est important que l'Afrique soit mieux représentée dans les instances de décision des institutions de Bretton Woods, notamment à travers la redistribution des droits de vote et l'octroi de plus de

sièges aux pays africains.

De même, le Congo devrait : (i) restructurer profondément sa dette, (ii) mobiliser davantage de recettes intérieures en luttant contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites pour s'assurer d'une marge de manœuvre budgétaire propice au financement des infrastructures majeures, (iii) orienter les ressources attendues du pétrole et du gaz vers les projets de transformation structurelle, (iv) renforcer la collaboration avec les banques multilatérales pour mobiliser des ressources concessionnelles et accéder à des financements mixtes, tels que les garanties, les financements verts et climatiques et (v) assurer une meilleure

transparence avec les créanciers bilatéraux autour des conditions des prêts.

De même, une priorité devrait être accordée aux réformes politiques pour la stabilité durable du cadre macroéconomique et macro budgétaire, afin d'améliorer le risque-pays et préparer les conditions d'une émission éventuelle de titres sur le marché financier international. En outre, le pays devrait mobiliser des ressources supplémentaires pour financer la transformation structurelle à travers les réformes visant à améliorer le climat des affaires et booster l'investissement privé à travers les PPP et l'épargne des congolais de l'extérieur (transferts de fonds des migrants).

RÉFÉRENCES

- African Development Bank (AfDB) (2022a). African Economic Outlook 2022: Supporting Climate Resilience and A Just Energy Transition in Africa, Abidjan: The African Development Bank Group.
- African Economic Outlook Projections (2022b). Données sur l'inflation des prix des produits alimentaires.
- African Development Bank (AfDB) (2021). NDC implementation in Africa through green investments by private sector: A Scoping study, Abidjan: The African Development Bank Group.
- Akame, A. J., Ekwelle, M. E., & Njei, G. N. (2016). The impact of business climate on foreign direct investment in the CEMAC region. *World*, 44(47.5), 39.
- Banque africaine de développement (2023). Rapport sur la performance et les perspectives macroéconomiques en Afrique, janvier 2023.
- Banque africaine de développement (BAD), (2023). « Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique ». ISBN 978-0-9741108-6-8
- Banque africaine de développement (BAD), (2022). « Perspectives économiques en Afrique centrale: Soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste ».
- Banque africaine de développement (BAD), (2021). « Databases & Info on Natural Capital »
- Banque africaine de développement (BAD), (2016). « Centre Africain des Ressources Naturelles [brochure], » https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/anrc/Af_DB_ANRC_BROCHURE_en.pdf
- Banque africaine de développement, 2024, Perspectives économiques pour l'Afrique. Accélérer la transformation structurelle et la réforme de l'architecture financière mondiale.
- Rapport sur la politique monétaire de la CEMAC, BEAC-Décembre 2023.
- Rapport du FMI No. 21/226-le Changement climatique, Décembre 2021
- Standardized World Income Inequality Database (2022). Données sur les inégalités de revenu
- Think Hazard database <https://thinkhazard.org/fr/report-Congo>
- UNESCO, Rapport technique sur l'état de vulnérabilité côtière des pays d'Afrique centrale, 2020
- Watson, C. & Schalatek, L. (2021) « Architecture du financement climatique mondial », Rapport de Climate Funds Update



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

1915,535

200